

Extrait du PV du Conseil Communal du 31 octobre 2014, p. 6-7

POINT 5 Réponse à l'interpellation de Mme Pittet Blanchette : « *Commission d'intégration et d'échanges Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE). Quelles perspectives ?* »

M. le Président passe la parole, à Mme Pittet Banchette, auteur de cette interpellation.

L'intervention de **Mme Sylvie Pittet Blanchette** est reportée ci-dessous en son entier :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je remercie la Municipalité pour avoir répondu à mon interpellation concernant les perspectives de la Commission d'intégration et d'échanges suisses-étrangers d'Ecublens.

Le contenu du 5ème paragraphe du préambule m'interpelle. Il dit que depuis le début de l'année (qui correspond au départ de l'ancienne présidente), la Municipale, Mme Studer, a découvert ce qui existait au niveau cantonal, dans les programmes d'intégration, des aides financières possibles au niveau des projets, informations et documents qui n'auraient – selon cette réponse – jamais été évoqués dans ladite Commission.

Et bien je pense que les membres de cette Commission apprécieront. En effet, selon mes renseignements, vous avez participé à de nombreuses séances de la CIESEE, si ce n'est à toutes, où la question du financement de projets par le canton a été évoquée à de maintes reprises. Tous ceux qui, de près ou de loin, ont imaginé, un jour, un projet d'intégration savent que le canton est friand de toutes les propositions qui lui sont faites et que, même si la paperasserie est conséquente, les vannes financières cantonales sont ouvertes. C'est même le canton qui relance les communes pour le renouvellement des subventions.

Est-ce une méconnaissance des questions de base de l'intégration ? Ou simplement l'arbre qui cache la forêt ? Je trouve juste inadmissible de prendre à partie la CIESEE, c'est faire preuve à mon avis de peu de respect du travail de nos bénévoles.

Vous l'aurez compris, j'ai un peu de peine à cacher ma colère.

Depuis la création de la CIESE et la nomination d'un délégué à l'intégration, Ecublens a été pionnière dans de nombreux projets, en particulier celui de la mise sur pied d'une liste de parents référents à l'école, projet repris par de nombreux établissements du canton et de la Romandie, plus récemment, le Mama Voice, mais surtout, le Piccolo Voice, qui, pour rappel, a reçu le prix de l'intégration de la Chambre cantonale consultative des immigrés en 2012. 7/12

Pour continuer à développer des projets, parce qu'il y a un réel besoin et surtout des idées, nous avons besoin d'une Commission qui se sente soutenue. De ce fait, la décharger de l'administratif est une bonne chose, bien que j'aie un petit peu de mal à réaliser quelle partie administrative elle exerce exactement.

Nous avons également besoin d'un délégué qui puisse être un professionnel, coordinateur, qui maîtrise la complexité de la problématique de l'intégration, afin qu'il puisse non seulement être le porteur de nos projets au niveau local, mais également, un lien essentiel avec les autres commu-nes

et le canton. Ecublens doit pouvoir bénéficier d'une réelle synergie. Ce poste ne doit donc pas être réduit à un administratif qui explore les possibilités de financement cantonal. J'estime, pour ma part, ce travail à un 30% au minimum.

Je n'ai pas encore eu la chance de rencontrer M. Paschoud. J'espère que j'en aurai l'occasion, et très loin de moi de mettre en question ses compétences dans ce domaine que je ne connais pas, mais pensez-vous vraiment que le Chef du Service de la Culture, des Sports, de la Jeunesse, de l'Intégration et des Eglises d'une commune de 12'000 habitants ait autant de temps à consacrer à l'intégration ?

Parce que nous avons le devoir de nous préoccuper correctement des spécificités de la moitié des habitants de notre Commune, parce que nous avons la chance d'avoir une Commission d'intégration composée de bénévoles prêts à s'engager et parce qu'Ecublens mérite de bénéficier des richesses de sa population multiculturelle, je demande à l'ensemble de la Municipalité de reprendre plus sérieusement cette question.

Je vous en remercie par avance. »

S'agissant d'une réponse de la Municipalité à une interpellation, M. le Président passe au point suivant.

M. Aitor Ibarrola s'interroge sur la raison de ne pas ouvrir la discussion sur cette réponse. Il lui semblait que des Conseillers souhaitaient intervenir.

M. le Président déclare ne pas y être opposé, bien que, selon lui, ce point n'étant pas censé être mis en discussion.

La Municipalité ne souhaitant pas intervenir et aucun autre intervenant ne se manifestant, la discussion est close.